



Saint-Julien vous parle

IL Y A UN AN, LA TORNADE NOUS FRAPPAIT

Saint-Julien, le 29 août 2018, une tornade de force 2 faisait des ravages. Sise près du ciel, dans les hauteurs des Appalaches, notre petite communauté était frappée de plein fouet.

La municipalité tient à souligner le courage et la résilience des personnes qui ont été le plus directement touchées. Ces personnes mais aussi leurs proches, qui étaient nécessairement leur appui au quotidien, leur soutien moral, leur confident et les témoins des heures plus sombres.

La municipalité tient de plus à souligner l'entraide qui est si nécessaire... parce que c'est toujours ensemble que l'on se relève le plus durablement.

Si les changements climatiques sont pointés du doigt dans ces phénomènes extrêmes, comment ne pas faire écho dans ce billet au rendez-vous lancé par la jeunesse du pays, en vue du 27 septembre prochain ? Nombreux sont les établissements d'enseignement qui libèrent les étudiants en fonction de ce mouvement et en appui à cette cause.

Voir un tel mouvement se lever de par le monde, où les jeunes se mobilisent pour la lutte environnementale, ravive l'espoir en la jeunesse. Ravive aussi cette vision que la Terre est un même habitat, une maison commune pour le vivant, sans barrière sociale ou culturelle.

Martin Cloutier



DANS CE NUMÉRO

Tornade, 1 an déjà.....	1
Les gros rebuts	1
Politique éditoriale	2
Info-Conseil	2
Le bois et les fossés	2
Décorations d'Halloween ..	3
Dénoncez vos jeunes.....	3
Fête au village	3
Subventions offertes	4
Horaire du bureau	4



Photo : gracieuseté Éric Faucher

FOSSÉS

Merci de bien vouloir dégager les fossés en bordure de vos terrains.

Il est en effet important de bien déposer votre bois sur vos terrains et non au dessus des fossés.

Cela facilitera leur entretien avant l'hiver et assurera leur durabilité.

La débroussailleuse reviendra sous peu et la voirie creuse certains secteurs afin d'améliorer l'état de nos chemins et l'évacuation des eaux du printemps.

Votre collaboration est très appréciée.

RAMASSAGE DES GROS REBUTS

19 septembre 2019

Avez-vous réussi à vous débarrasser de ce qui vous encombrait lors de la grande vente débarras du mois d'août ?

Si ce n'est pas le cas, il y aura une journée pour les gros rebuts le 19 septembre prochain.

À titre d'exemples, les meubles, électroménagers, matelas, sommiers, balançoires, bicyclettes... peuvent être déposés au chemin pour être ramassés.

Mais les matériaux de construction sont exclus, ainsi que certaines matières tels que les pneus et les appareils électroniques.

INFO-CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 9 septembre dernier, dans les bureaux de la municipalité. Lors de cette séance, il fut question des sujets suivants :

Appui au programme Québec haut débit

En accord avec l'ensemble de la MRC des Appalaches, qui souhaite que le service Internet haute vitesse soit déployé par la fibre optique jusqu'à la maison (FTTH), la municipalité de Saint-Julien appuie *Sogetel* dans ses démarches auprès du programme *Québec haut débit*.

Le but est que ce fournisseur desserve les zones non ou mal desservies par le déploiement de la fibre optique jusqu'à la maison (FTTH) dans le cadre du projet proposé, et ce, à des coûts comparables au milieu urbain et sans frais de branchement.

Aussi, la municipalité de Saint-Julien demande en tout respect aux autorités concernées d'acquiescer à la demande de subvention adressée par *Sogetel*.

Fête-bilan du Carrefour Wolfestown

Il fut décidé que la municipalité de Saint-Julien organise une journée *Avantage membres Desjardins*, où sera dévoilé le bilan des investissements et de leurs impacts dans le milieu.

Chemin Gosford

Il fut décidé, de concert avec les *Constructions de l'Amiante*, que de nouveaux correctifs seront apportés au chemin Gosford.

Abrasifs d'hiver

Il fut question aussi de l'achat de roche fine 1/4 en complément pour les journées de pluie sur fond de glace.

Bénévole culturel

Il fut décidé que l'engagement bénévole de Martine Therrien soit souligné et reconnu dans le gala du *Réseau secteur sud*.

Droit de passage VTT

La demande de *Club Sport 4* de l'Érable a été acceptée, afin de permettre le passage sur la route Lamothe en été.



<https://www.facebook.com/LaRuchelesCreatifs/>

DÉCORATIONS D'HALLOWEEN

Une activité familiale aura lieu le dimanche 29 septembre prochain. Dès 9h30 vous pourrez venir réaliser seuls ou avec vos enfants divers projets d'Halloween. Cette activité est organisée par votre bibliothèque, en collaboration avec la Ruche d'Art mobile *Les Créatifs*.

Vous pourrez venir créer, bricoler, découvrir l'artiste en vous grâce à la présence de Raphaële Comte. L'activité est gratuite et le plaisir garanti !

DÉNONCEZ VOS JEUNES !!!

Je sais, le titre peut paraître choquant. C'était pour attirer votre attention.

Nos jeunes sont une richesse irremplaçable. Afin d'honorer cette force montante, le *Carrefour jeunesse emploi* invite les gens à dénoncer les jeunes de 18 à 35 ans qui se démarquent d'une manière ou d'une autre. Artistes, sportifs, engagés, entrepreneurs, persévérants, cadres, scientifiques, branchés... autant de facettes à travers lesquelles les mettre en valeur.

N'hésitons donc pas à poser les candidatures des jeunes de chez nous, afin qu'ils soient honorés et valorisés le 28 novembre prochain lors d'un gala. Ils risquent aussi de se mériter une bourse de 500 \$, pouvant aller jusqu'à 1000 \$ pour la jeune personnalité de l'année.

Le formulaire d'inscription se trouve sur le site du Carrefour jeunesse emploi, au <https://www.cjefrontenac.com>. Vous pouvez aussi les contacter par téléphone au 418-335-0802.

13 OCTOBRE— CARREFOUR WOLFESTOWN EN FÊTE

Le 13 octobre prochain la municipalité tiendra une fête au village.

La fête se tiendra au Carrefour Wolfestown. Elle aura pour prétexte de souligner la participation essentielle de Desjardins comme partenaire du développement de notre milieu.

On y déposera le bilan des améliorations rendues possibles grâce à un investissement totalisant 11 000\$ de Desjardins, ainsi que de l'impact de ceux-ci dans notre communauté.

Tout le village est invité à venir festoyer gratuitement, ainsi que les marcheurs qui sont déjà passés par chez nous.

Sur place :

- Musique
- Hot-Dog gratuits
- Bière et boissons gazeuses
- Prises de parole

Sur présentation de votre carte de débit Desjardins vous pourrez obtenir des objets promotionnels Desjardins.

 **Desjardins**

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

**NE MANQUEZ PAS
L'ENCAN DES ÂMES,
LE 18 OCTOBRE
PROCHAIN.**

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Télécopie : 418-423-2384

Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas (819-434-7323)
St-julien.urbanisme@hotmail.com

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Martin Cloutier (418-423-4295)



AIDE FINANCIÈRE POUR LES PARENTS : COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ?

Il est possible de se voir accorder 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.



AIDE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres ?

Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veuillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 22 novembre 2019. Les montants autorisés vous seront versés le 5 décembre 2019.



HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé